# 25ème Rencontre Gestionnaire Distributeur d'Eau Potable (GDEP)

Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux : L'autocontrôle de la qualité des eaux

Colmar – 19 février 2024









14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données Fabien TOULET, Chargé d'études – Réseau piézométrique – Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	Réglementation des contrôles sanitaires Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN





14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données Fabien TOULET, Chargé d'études – Réseau piézométrique – Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	<b>Réglementation des contrôles sanitaires</b> Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN





14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données Fabien TOULET, Chargé d'études — Réseau piézométrique — Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	<b>Réglementation des contrôles sanitaires</b> Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN

## PORTAIL OBSERVATOIRE EAU

#### **EVOLUTIONS**

25<sup>ème</sup> rencontre des Gestionnaires Distributeurs D'Eau Potable Colmar - 19 février 2024





## Sommaire



- Déposer un fichier
- Bilan QUALITE « captage »
- Bilan Hebdomadaire

## Déposer un fichier

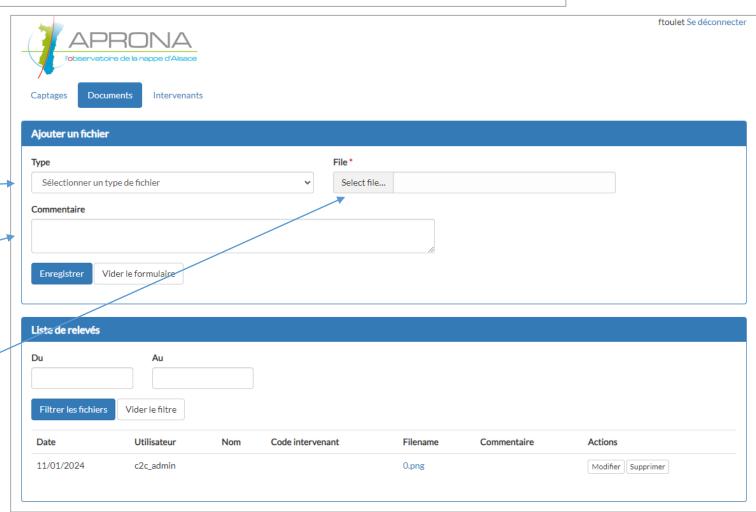




Données qualité Données piézométriques Données prélèvements Autre

**Facultatif** 

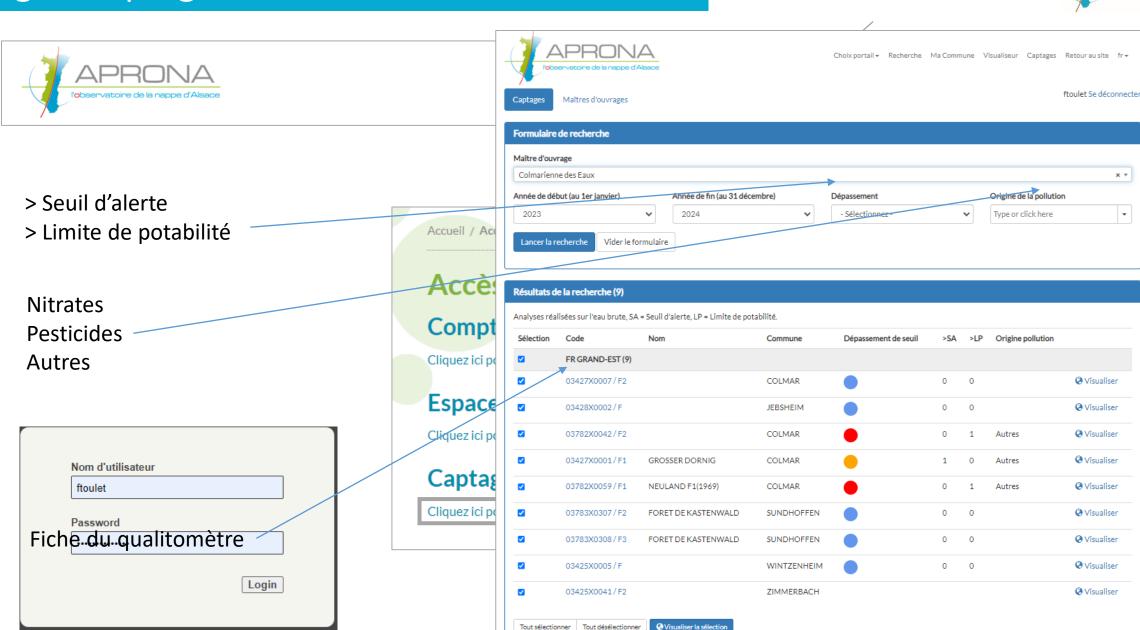
Sélectionner le fichier



**Lien DEPOT** 

## **Onglet Captages**





Tout sélectionner Tout désélectionner

## **Onglet Captages**

Description: Forage / Alluvions récentes rhénanes Identifiant: 03782X0059 / F1

A PDF | Visualiser

Captage

Synthèse des données

Analyse des données

Résultats INVENTAIRES / ERMES

Informations station

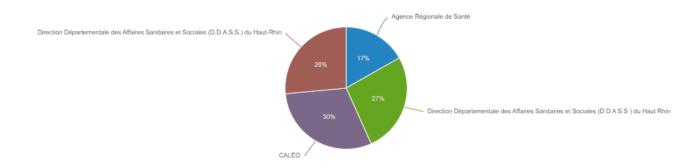
Export

Actions

L'ensemble des résultats d'analyses présentés correspond à la qualité de la ressource et pas à la qualité de l'eau distribuée « au robinet ».

#### Répartition des données par producteur

Présentation par producteur de l'ensemble des analyses disponibles pour ce qualitomètre.





#### Situation Qualité

Sélection des paramètres les plus quantifiés parmi les familles suivantes : paramètres azotés (3), phytosanitaires (5), micropolluants organiques (5) et autres éléments chimiques (3).

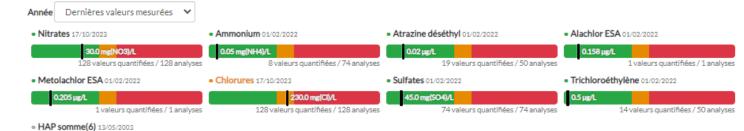
Sélection des paramètres qui dépassent la limite de potabilité quelle que soit la famille.

En vert, les concentrations inférieures au seuil d'alerte (SA).

8 valeurs quantifiées / 24 analyses

- . En orange les concentrations supérieures au seuil d'alerte (SA).
- En rouge les concentrations supérieures à la limite de potabilité (LP).
- En gris les valeurs sans limite de potabilité ou avec une limite de potabilité non renseignée.

Affichage de l'analyse la plus récente disponible.



### Bilan des niveaux de la Nappe

#### Situation hebdomadaire

ACCÉDER

DEMANDE DE DONNÉES PIÉZOMÉTRIQUES **ERMES** cartographique

ACCÉDER

#### Carte de situation hebdomadaire

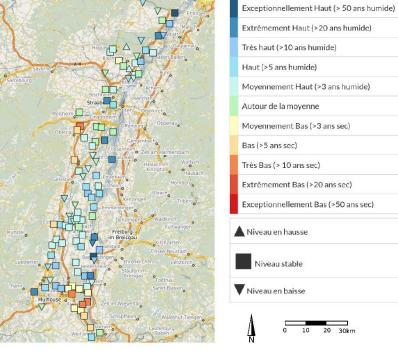
Semaine du 29/01/2024 au 04/02/2024



te la position du niveau moyen de la nappe pour une semaine sélectionnée par période complète du suivi ainsi que son évolution par rapport à la semaine

Cette carte de situation représente la position du niveau hebdomadaire moyen de la nappe, par rapport à

l'ensemble des mêmes semaines de la période complète du suivi, ainsi que son évolution par rapport à la



À noter : Le nombre de points dépend des données disponibles pour la semaine sélectionnée. Les données sont mises à jour quotidiennement (35 points), hebdomadairement, mensuellement ou trimestriellement.

Données extraites de la banque de données piézométrique de l'APRONA. Toutes les données sont consultables ou téléchargeables sur www.aprona.net

APRONA - 28 rue de Herrlisheim- 68021 COLMAR Tél: 03 67 82 00 50 contact@aprona.net

Date édition: 14/02/2024

saison sont figurés par des symboles de couleur 'bleue'. on sont figurés par des symboles de couleur 'verte', aison sont figurés par des symboles de couleur allant du 'jaune' au 'rouge', par rapport à la semaine précédente (hausse, stable, baisse).

nd des données présentes en base de données pour la semaine sélectionnée. Les points), hebdomadairement, mensuellement ou trimestriellement.







■ Niveau stable

▼ Niveau en baisse





14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données
14 11 33	Fabien TOULET, Chargé d'études – Réseau piézométrique – Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	<b>Réglementation des contrôles sanitaires</b> Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN





14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données Fabien TOULET, Chargé d'études – Réseau piézométrique – Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	Réglementation des contrôles sanitaires Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture  Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN





Liberté Égalité Fraternité

25<sup>ème</sup> rencontre des gestionnaires d'eau potable du périmètre du SAGE III-Nappe-Rhin - 19 février 2024

Eau destinée à la consommation humaine Evolutions réglementaires





## Les principales évolutions réglementaires

Transposition de la directive 2020/2184 relative à la qualité des EDCH : une ordonnance, deux décrets et quinze arrêtés en décembre 2022 et janvier 2023

- 1/L'accès à l'eau potable
- 2/ Les usages de l'eau potable et de l'eau non potable décret et arrêté à paraître avant fin 2024 ?
- 3/ Les nouvelles exigences de qualité en vigueur et appliquées depuis janvier 2023
- 4/ Les nouveaux paramètres (dont la liste de vigilance) recherchés en 2026
- 5/ Les nouvelles modalités du contrôle sanitaire mises en œuvre en 2026
- 6/ Les dispositions relatives à la surveillance par la PRPDE s'appliquent depuis 2023
- 7/ Les conditions dérogatoires aux limites de qualité restreintes à 2 x 3 ans depuis 2023
- 8/ La protection des captages « sensibles » renforcée
- 9/ Les PGSSE (zone captage/production/distribution) obligatoires, dès 2027 pour la « zone de captage » et 2029 pour le production/distribution
- 10/ L'information des consommateurs (déjà conforme aux exigences européennes). Rapportage européen devient annuel et concernera tous les réseaux dès 2024.





## Exigences de qualité EAUX DISTRIBUEES

### Nouveaux seuils qui s'appliquent depuis janvier 2023 (ou 2036 pour quelques paramètres)

- > Abaissement pour **plomb** (5 μg/l en 2036) **et chrome** (25 μg/l en 2036 // 6 μg/l pour Cr VI dès maintenant)
- > Relèvement pour **antimoine** (10 μg/l), **bore** (1,5 ou 2,4 mg/l si géologie particulière), **sélénium** (30 μg/l si origine naturelle)

### Nouveaux paramètres à rechercher à partir de 2026

- > SPD = Chlorates (0,25 mg/l), chlorites (0,25 mg/l), acides haloacétiques (somme de 5: 60  $\mu$ g/l)
- > **PFAS** (somme de 20 substances : 0,1 μg/l)
- ➤ Bisphénol A (2,5 µg/l)
- > Uranium chimique (30 μg/l)
- Microcystines (total 1 μg/l)
- > Dispositif de vigilance européen (acquisition de connaissances réseaux > 5000 habitants ou 1000 m3/j)
  - > 17 béta estradiol (1 ng/l) et nonylphénol (300 ng/l)

### Confirmation d'exigences de qualité

- > Notion de pertinence / non pertinence des métabolites de pesticides
- > LQ de 0,1 μg/l et 0,5 μg/l (Somme) si **métabolites pertinents**
- > Valeur indicative 0,9 μg/l **métabolites Non Pertinents**





## **Exigences de qualité EAUX BRUTES**

### Nouveaux seuils / suppression de seuils depuis janvier 2023

- > Relèvement : **Bore** (1,5 mg/l) **Sélénium** (30 µg/l si origine naturelle)
- Suppression : Agents de surface réagissant au bleu de méthylène, Azote Kjeldhal, Bactéries coliformes, Baryum, Conductivité, Cuivre, DBO5, DCO, Fer dissous, Manganèse, MES, Odeur, pH, Phénol, Phosphore, Salmonelles, Substances extractibles au chloroforme, Température, Zinc.

### Nouveaux paramètres à rechercher à partir de 2026

- > PFAS (somme de 20 substances, 2 μg/l)
- ➤ Nickel (20 µg/l)
- **> Fluor** (1,5 mg/l)





## Nouvelles modalités du contrôle sanitaire

### Applicable au 1er janvier 2026

### Nouvelles analyses eaux distribuées (types A et B)

- Type A: analyses de routine effectuées au point de mise en distribution ou aux robinets normalement utilisés pour la consommation humaine (P1 + D1)
- ➤ Type B = analyses complémentaires par rapport à A effectué <u>au point de</u> mise en distribution ou aux robinets normalement utilisés pour la consommation humaine (P2 + D2)
- ▶ Badd = mécanisme de vigilance paramètres constituant un sujet de préoccupation sanitaire Paramètres additionnés à l'analyse type B pour les unités de distribution dont le débit distribué est supérieur ou égal à 1 000 m³/ jour en moyenne.

### **Nouvelles fréquences**

- Eaux brutes = peu de changement (quelques paramètres supplémentaires)
- > Eaux distribuées = fonction du débit distribué (déclaration par PRPDE)

Direction générale de la santé

DÉBIT	FRÉQUENCE MININ	MALE ANNUELLE	
(m³/jour)			
	Α	B (6)	Badd
De 0 à 9	3	0,1 (1)	
De 10 à 99	5	0,2 (1)	
De 100 à 399	8	1	
De 400 à 1000	12	1	
De 1 001 à 10 000	17	2 (2)	2
De 10 001 à 100 000	34 (3)	4 (4)	4
A partir de 100 001	304 (3)	13 (5)	4

- (1): 0,1 et 0, 2 correspondent respectivement à une analyse tous les 10 ans et une analyse tous les 5 ans.
- (2) Pour cette catégorie, une analyse supplémentaire doit être réalisée pour chaque tranche entamée supplémentaire de 4 500 m³/j du volume total.
- (3) Pour cette catégorie, trois analyses supplémentaires doivent être réalisées pour chaque tranche entamée supplémentaire de 1 000 m³ / j du volume total.
- (4) Pour cette catégorie, une analyse supplémentaire doit être réalisée pour chaque tranche entamée supplémentaire de 10 000 m³ / j du volume total.
- (5) Pour cette catégorie, une analyse supplémentaire doit être réalisée pour chaque tranche entamée supplémentaire de 25 000 m³ / j du volume total.
- (6) L'analyse de type B est à réaliser en complément d'une analyse de type A. 28





## Auto-surveillance de l'exploitant

(Rappel) Obligation pour l'exploitant de surveiller en permanence la qualité de l'eau (R.1321-3 CSP)

1 nouvel arrêté du 30/12/2022 : surveillance exercée par la PRPDE

1 arrêté mis à jour (21/11/2007 modifié): prise en compte de la surveillance dans le contrôle sanitaire

- Le plan de surveillance est décliné du PGSSE
- Accréditation des laboratoires si demande prise en compte surveillance
- Des paramètres à surveiller : turbidité, coliphages somatiques, chlore, équilibre calcocarbonique, autres paramètres caractéristiques (ex : CVM...)
- Plan de surveillance et résultats à transmettre/tenir à disposition de l'ARS, du Préfet.

Entrée en vigueur en janvier 2023





#### Modalités anticipées dès 2021 (directive applicable dès 2020)

#### 3 situations pour l'attribution d'une dérogation

> Nouvelle ressource ou Nouvelle contamination ou Situation exceptionnelle

#### Suppression de la 3<sup>ème</sup> dérogation (sauf si 2<sup>ème</sup> actuellement en cours)

Information du ministère de la santé pour **toutes dérogations** (et non seulement si > 5000 habitants...) Information détaillée de la commission européenne pour **toute 2**<sup>ème</sup> **dérogation (** > 5000 habitants dès 1<sup>ère</sup> dérogation auparavant...)

#### **Quelques précisions/évolutions**

- Mesures préventives = « La description des solutions envisagées et leur calendrier de mise en œuvre pour rétablir la qualité de l'eau (mesures préventives et/ ou curatives) »
- Lorsque la solution n'est pas connue = « Le programme d'actions peut inclure en plus une phase d'études technico-économiques en particulier lorsque les solutions ne sont pas complétement identifiées »





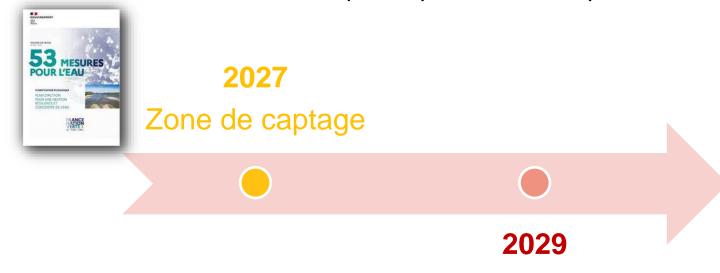
# **PGSSE** = une approche fondée sur l'analyse des risques

Les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux deviennent obligatoires

-> Arrêté du 3 janvier 2023 relatif au PGSSE

PGSSE [PERIMETRE] = zone de captage + production/distribution

PGSSE [CONTENU] = Etat des lieux + évaluation des risques + plan d'action + plan de surveillance



**PGSSE** complet

**Echéances** 

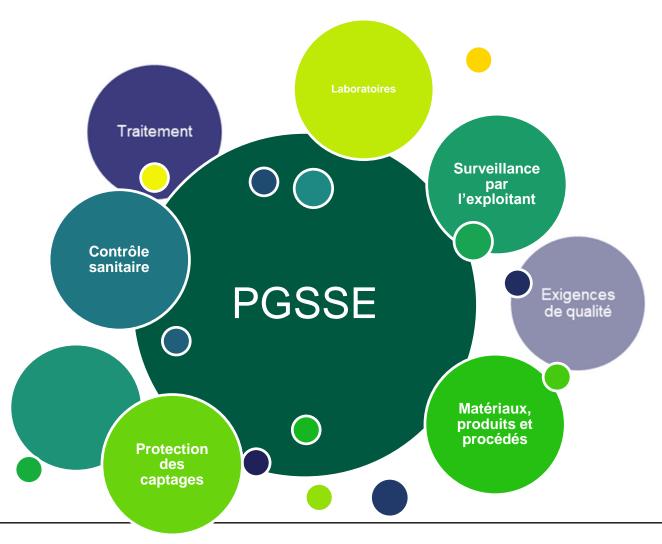
Mise à jour dès que nécessaire (incident, nouvelle connaissance...) et a minima tous les 6 ans.

**Exemptions**: < 50 habitants, unique PPI, < 500 habitants et eau sans risque de dégradation...





## Les PGSSE, au centre du dispositif réglementaire







# Information du consommateur sur la qualité de l'eau

### Les exigences européennes déjà respectées par la France

- > Fiche de synthèse annuelle de la qualité de l'eau réalisée par l'ARS (> 3000 fiches info-facture en GE)
- > Utilisation de la trame nationale => indicateur de qualité globale ou par paramètre
- ➤ Mise à disposition des **données en ligne** (site ministériel, données libres, sites ARS, Atlasanté, etc.)
- ➤ Un **bilan régional** (publication en ligne).

#### **Evolutions 2023-2024**

Rapportage européen systématique de la qualité (toutes UDI > 50 habitants)

Rapportage ANNUEL (et non plus tous les 3 ans)

Outre la qualité de l'eau, il faut justifier les actions engagées par la collectivité et l'Etat (ARS)





Liberté Égalité Fraternité

Merci de votre attention





14 h 30	Allocution d'ouverture  Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN							
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données Fabien TOULET, Chargé d'études – Réseau piézométrique – Observatoire de l'eau, APRONA							
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //							
14 h 55	églementation des contrôles sanitaires Jervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS							
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA							
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg							
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //							
16 h 00	Pause-café							
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA							
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est							
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //							
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est							
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN							

## OBSERVATOIRE DE L'EAU D'ALSACE

# Bancarisation des données qualité des eaux souterraines

25<sup>ème</sup> rencontre des Gestionnaires Distributeurs D'Eau Potable Colmar - 19 février 2024







Contexte et objectif de l'action « bancarisation »

- Action pilotée par l'APRONA en tant que maître d'ouvrage de l'Observatoire de l'eau d'Alsace et gestionnaire de données ADES\*
- ✓ Collecte des chroniques d'analyses disponibles chez les partenaires et acteurs de l'eau producteurs de données (études ponctuelles, procédures d'autocontrôles,...)
- Priorité aux données d'analyses financées par l'AeRM mais pas exclusivement
- Bancarisation sur ADES par l'APRONA (mise en libre accès à tous les utilisateurs potentiels / valorisation des données)
- ✓ Types de données concernés:
  - ESO : qualité + quantité (chroniques piézométriques)
  - ESU (eaux de surface) : qualité



Prérequis techniques et attentes de l'APRONA pour l'étape de transmission des données

- Format tableur en XLS ou CSV
- ▲ Rapports d'analyses PDF proscrits (sauf données historiq. antérieures à 2024)
- ✓ Utiliser le « format d'échange » (codification commune) défini par le SANDRE\*
- Données brutes non exploitées
- ✓ Référencement des points de mesures par un code national (n°BSS). Si absence de n°BSS, faire une demande de création auprès du BRGM : <a href="mailto:bss.gre@brgm.fr">bss.gre@brgm.fr</a>
- ✓ Convenir du format de transmission des résultats dès la demande de prestations analytiques au laboratoire qui sera chargé de réaliser vos analyses (à intégrer au CCTP si marché).
- → Dépôt des jeux de données sur l'espace de partage disponible sur le site web de l'APRONA (accès réservé avec id et mdp)



# Contenu des fichiers de données

- Les fichiers de données doivent contenir un minimum d'informations associées à la valeur du résultat.
  - → Permet d'apprécier, tracer et qualifier les résultats de mesures
  - → Ces informations peuvent concerner le prélèvement, l'échantillon et l'analyse, etc.
- ✓ Listing des données « obligatoires », « utiles » et informations « facultatives »
- ▲ Identifiant (Code BSS)
- Date de prélèvement
- ✓ Code\* Sandre du paramètre analysé
- Nom du paramètre analysé
- ✓ Résultat
- ▲ Code\* Unité et/ou Unité (symbole)
- ✓ Code\* remarque et/ou libéllé
- ✓ Limite de quantification
- ✓ Lieu et/ou code\* Lieu analyse
- ✓ Fraction et/ou Code\* fraction
- Support et/ou Code\* support
- Qualification et/ou Code\* qualification
- ✓ Statut et/ou Code\* statut

- Informations sur le point (commune, Coord XY, nom ouvrage, etc.).
- Code du laboratoire et/ou nom
- Code producteur et/ou nom
- Code du producteur de l'échantillon et/ou nom
- Date de l'analyse
- Limite de détection
- ✓ Code\* accréditation
- ✓ Codes\* méthodes prélèvement / analyse
- ✓ Incertitudes analytiques (%)
- **\_\_\_\_** .....
- Données à renseigner par le producteur et responsable des données (si le producteur de la donnée procède lui-même à l'expertise des données brutes)



✓ Exemple de fichiers de résultats ERMES 2016 <u>simplifié pour publication</u> : <u>https://www.aprona.net/FR/nos-missions/suivi-de-la-qualite-des-eaux-souterraines/ermes-alsace-2016.html</u>

1 A	В	С	D	E	F	G	Н	T.	J	K	L	М	N	0	Р	Q	R	S	T
codequalito	identifiant	reseau	xla93	yla93	nom_commune	code_insee_	codeproduct	numprelevem	date_prelevement	parametre	nom	famille	unite	symbole	valeur	code_rema	r lim_quantifi	statut	qualification
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1083	Chlorpyriph	Pesticides	133	β μg/L	0.005	1	0.005	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1101	Alachlore	Pesticides	133	β μg/L	0.002	1	0.002	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1105	Aminotriazo	Pesticides	133	β μg/L	0.02	1	0.02	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1107	Atrazine	Pesticides	133	β μg/L	0.002	1	0.002	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1108	Atrazine dé:	Pesticides	133	β μg/L	0.002	1	0.002	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1109	Atrazine déi	Pesticides	133	β μg/L	0.01	1	0.01	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1113	Bentazone	Pesticides	133	β μg/L	0.003		1 0.002	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1130	Carbofuran	Pesticides	133	β μg/L	0.002	1	0.002	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1133	Chloridazon	Pesticides	133	β μg/L	0.002	1	0.002	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1136	Chlortoluro	Pesticides	133	β μg/L	0.002	1	0.002	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1137	Cyanazine	Pesticides	133	β μg/L	0.002	1	0.002	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1139	Cymoxanil	Pesticides	133	β μg/L	0.005	1	0.005	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1140	Cyperméthr	Pesticides	133	β μg/L	0.02	1	0.02	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1141	2,4-D	Pesticides	133	β μg/L	0.002	1	0.002	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1149	Deltaméthri	Pesticides	133	μg/L	0.02	1	0.02	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1169	Dichlorprop	Pesticides	133	μg/L	0.002	1	0.002	2	2 1
4292	04124X0105	nappe	1012006	6752046	CERNAY	68063	16	23921	21/09/2016 00:00	1175	Diméthoate	Pesticides	133	β μg/L	0.005	1	0.005	2	2 1
//201	0412470105	nanno	1012006	6752046	CEDNIAV	EOUES	16	22021	21/00/2016 00:00	1177	Di	Docticidos	100	/1	0.000	4	0.000	7	1

<sup>✓</sup> Fichier tabulaire excel ou csv

<sup>✓ 1</sup> ligne par résultat d'analyse



# Organisation du travail et calendrier

- ✓ Envoi par l'APRONA d'un modèle de fichier de rendu de résultats au format SANDRE
   → après la présente réunion
- ✓ Transmission de tous les fichiers de données disponibles chez les producteurs de données à l'APRONA
  - → fin du 1<sup>er</sup> sem 2024
- ✓ Dépôt des fichiers via l'espace de partage mis à disposition (site web APRONA)
- ✓ Réalisation d'un bilan AERM / APRONA au terme de cette première « livraison » de données → ajustement / définition du plan d'action
- ✓ Programmation d'une prochaine réunion spécifique en 2024 avec les producteurs de données

## Merci de votre attention









14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données Fabien TOULET, Chargé d'études – Réseau piézométrique – Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	Réglementation des contrôles sanitaires Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN







Un enjeu du quotidien au SDEA













SDEA

# > Présentation générale

## Le SDEA Alsace-Moselle





#### PETIT CYCLE DE L'EAU

#### **EAU POTABLE**

depuis 1939

# 420 communes membres pour

- > la production
- > le transport
- > la distribution d'eau potable

#### **ASSAINISSEMENT**



# 533 communes membres pour

- > la collecte
- > le transport
- > le traitement des eaux usées et pluviales
- > l'assainissement non collectif (ANC)

#### **GRAND CYCLE DE L'EAU**

#### **GRAND CYCLE DE L'EAU**



## 691 communes membres pour

- la gestion des milieux aquatiques
- > la prévention des inondations
- la lutte contre l'érosion des sols
- > l'animation-concertation sur les bassins versants



744 communes





Un service public pour l'ensemble du cycle de l'eau

3 compétences du cycle de l'eau

Nouveauté 2024 : Gestion des eaux pluviales

## Le SDEA Alsace-Moselle



## Activité Eau potable :

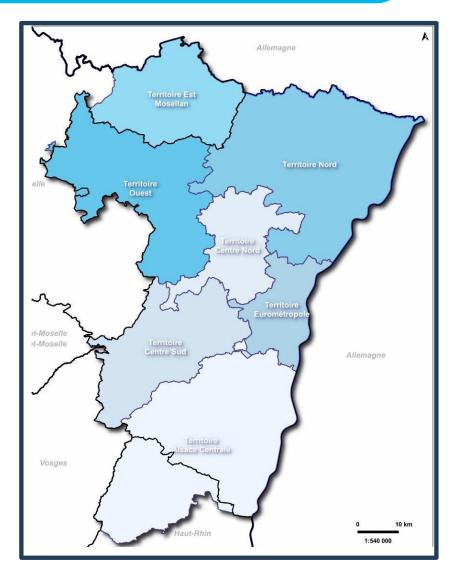
+ de 1200 ouvrages

+ de 4000 Km de réseau

Sur + de 400 communes réparties en

190 Unités de distribution de tailles très diverses

sur 87 périmètres EP SDEA



# > Qualité de l'eau et dispositif de surveillance

### Garantir la qualité sur l'ensemble des ouvrages et réseaux







Env 150 puits dont 6 à l'arrêt ( pb qualité eau)

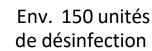


Env. 350 Captages de sources

**PRODUCTION** 



chimique







Env 250 Ouvrages de stockage TRANSPORT DISTRIBUTION





+ de 400 Communes + de 4000 km

Des périmètres qui présentent des problématiques variées en raison de leur taille, de leur approvisionnement.

### Plaine et montagne....



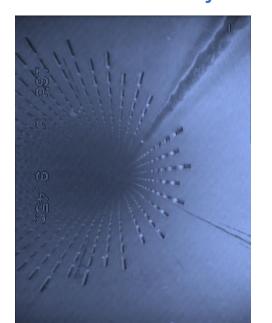


ForagesSources

Les captages exploités par le SDEA

A l'échelle du SDEA, Alimentation 100% eaux souterraines : forage ou source

Plaine ou montagne : pas les mêmes enjeux!





### Qualité de l'eau potable au SDEA



### Garantir la qualité de l'eau distribuée





≈ 99 % Taux de conformité bactériologique

≈ 90.0%

Taux de conformité physico-chimique



### 1 - Garantir la qualité de l'eau bactériologique

- > Des ressources sensibles (sources)
- Non recours systématique à une chloration préventive sur secteurs réputés de bonne qualité
- 2 Garantir la qualité de l'eau physico-chimique
- Avant 2021 : non-conformités ponctuelles liées à présence naturelle d'arsenic → pb réglé de puis
- Depuis 2021, nouvelles exigences réglementaires : Non-conformités substances métabolites de pesticides

### Comment est contrôlé l'eau actuellement?





### **ARS**

Contrôle régulier externe



Programme analytique (contrôle sanitaire réglementaire)



Expertise sanitaire, inspection



### **Exploitant**

### **Auto-Surveillance**



Examen des installations, Tenue fichier sanitaire



Surveillance analytique (autocontrôle Microbiologie

Physico-chimie

Micropolluants/ paramètres émergents

# > Stratégie de l'auto-surveillance de la microbiologie

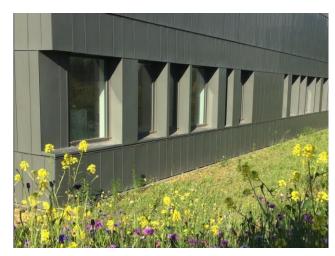
### L'auto-surveillance Eau potable au SDEA



Stratégie de surveillance de la qualité bactériologique de l'eau distribuée

Une auto-surveillance mise en place de longue date ...

### Prélèvements et analyses microbiologiques en interne par notre laboratoire SDEA accrédité COFRAC



Laboratoire SDEA -Schiltigheim





Méthode normalisée

Avec mesures des paramètres: pH,T°C,Cl2, turbidité..

Contrôle de routine avec une fréquence adaptée au risque (si cl2 ou pas ,UV, etc..)

Méthode « rapide » Entérolert/Colilert



Au cas par cas :
Analyse (24H) pour confirmation ,
Vérification Interventions

Et pour des secteurs à forts enjeux 

Vers de la mesure en continu ..pour détecter toute dégradation « en temps réel »

### L' auto-surveillance Eau potable au SDEA Vers de nouveaux outils de suivi

Chloration ponctuelle

25/12/2023.00:00:00



### Outils de suivi de la qualité bactériologique en continu

16000

14000

6000

4000

17/12/2023,



21/12/2023, 00:00:00



#### Intérêts:

Rapidité de l'analyse et fréquence (Résultat immédiatement disponible avec haute fréquence d'analyse (par ex. toutes les 2 heures ) // Analyse classique : 2 à 3 jours

#### **Bémol:**

- Cout de l'équipement
- Pas d'identification des bactéries



Intéressant pour les secteurs importants non chlorés

En cours d'expérimentation



# > L'auto-surveillance des paramètres physico-chimiques

### L'auto-surveillance Eau potable au SDEA



Stratégie de surveillance de la qualité physico-chimique de l'eau distribuée



Mesure « kit » par les agents d'exploitation

Prélèvement par les laboratoires externes au cas par cas

Mais aussi, de + en + la possibilité de mesurer en ligne,

Le plus en plus souvent déployés sur les ouvrages avant mise en distribution pour :

- Vérifier à distance les paramètres de traitement,
- Donner l'alerte en cas d'anomalie

et aussi aller au-delà ..... Suivre la qualité sur le réseau en continu....

### L'auto-surveillance Eau Potable au SDEA Vers de nouveaux outils de suivi



Smartwater Qualité de l'eau ... des réseaux connectés

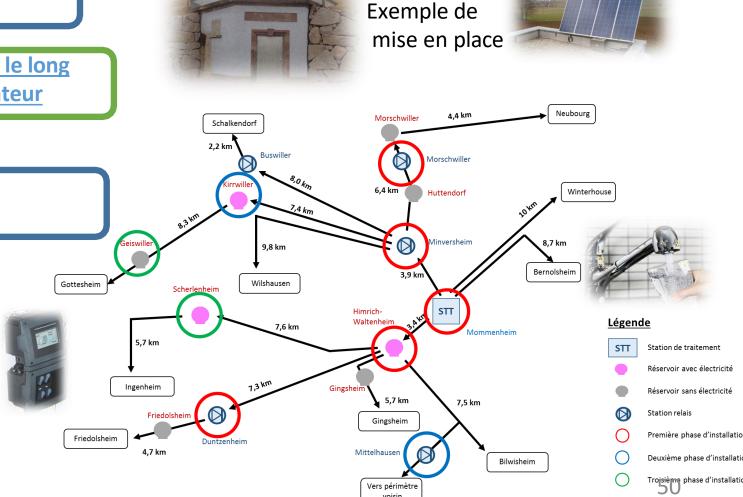
Connaitre la qualité de l'eau en temps réel tout le long

de son parcours jusqu'au robinet du consommateur



Mesure de la qualité de l'eau tous les 10 km de réseau => suivi circulation eau





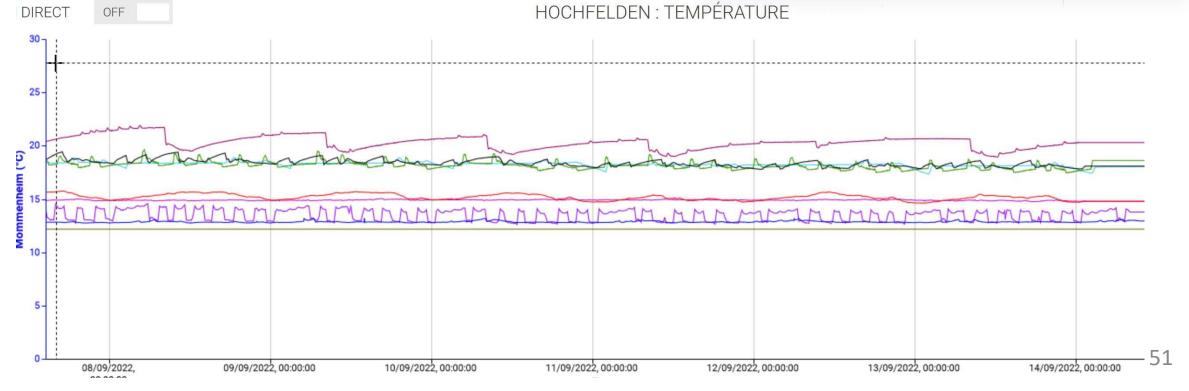
### L'auto-surveillance Eau Potable au SDEA Vers de nouveaux outils de suivi





De l'analyseur sur site ......vers la centrale de supervision





### L'auto-surveillance Eau Potable au SDEA

### Vers de nouveaux outils de suivi ...l'Humain



Un autre type d'analyseur au quotidien : le Consommateur !!!

**OPÉRATION « L'EAU À LA BOUCHE » organisée sur 2 secteurs** 



= Nouvelle relation abonnés/SDEA,



Faire de l'usager un acteur au service de l'eau Devenir consomm'acteur

→ Remontée info très intéressante



#### **Acquisition de connaissance :**

Meilleure connaissance du fonctionnement hydraulique du réseau → Proposition d'amélioration technique



<u>Perspectives</u>: Déploiement autres sites et/ou vers un club Gouteurs d'eau

(Stand-by suite à CRISE « COVID »)

# > L'auto-surveillance des micropolluants/ paramètres émergents

### L'auto-surveillance Eau Potable au SDEA

# SDEA

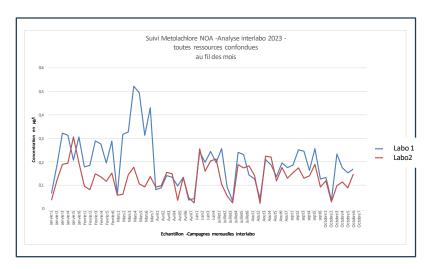
### Stratégie de surveillance des micropolluants

Historiquement sur les captages prioritaires touchés par les pollutions diffuses (Nitrates, pesticides)→Suivi assuré par les « Missions Eau »



- Suivi des paramètres non conformes avec des mesures inter-laboratoires (connaître si saisonnalité et/ou aider les laboratoires « officiels » de référence à progresser sur la qualité des analyses) mais aussi :
- Réalisation de campagnes ciblées sur paramètres émergents (PFAS, « nouveaux » métabolites, etc..)
- Quelques analyses spectre large « screnning »
- Et demain pourquoi pas de nouvelles approches plus globales pour confirmer l'absence de tout risque sanitaire (ex bioessais..)?
- Mais quelle interprétation si absence de seuils réglementaires?





### > Conclusion

### **Conclusion:**

### Une autosurveillance évolutive, adaptée aux enjeux, au contexte local



Paramètres « de base »

Des analyses sous accréditation Cofrac et une évolution vers de la mesure en continu :

- ☐ Gain de fiabilité et réactivité notamment sur des secteurs à forts enjeux (ex.population desservie);
- ☐ Encore beaucoup d'attente sur les méthodes d'analyse, capteurs en ligne (expérimentation/innovation..)
- ☐ et trouver des solutions au cas par cas pour les petites UDI de montagne (ex mesure turbidité)

Micropolluants/ paramètres émergents Acquisition de connaissance et anticipation → mieux connaitre la vulnérabilité de nos ressources et l'évolution de leur contamination avec des défis à relever :

- ☐ Pour les laboratoires : Etre capable d'analyser de façon fiable les molécules à très faible concentration
- ☐ Pour l'exploitant/ARS : être capable d'interpréter les résultats (disposer de valeurs références)
- ☐ Et trouver les solutions pour répondre aux exigences réglementaires si non conformités

L'autosurveillance = élément de maitrise des risques et s'inscrit pleinement dans la démarche PGSSE

→ PGSSE : vérification de la pertinence de l'autosurveillance en place à l'échelle de chaque Unité de distribution



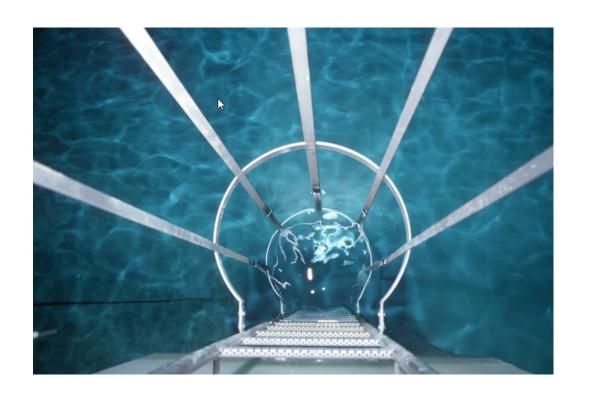
L'auto-surveillance = vrai levier pour :

- être davantage dans le préventif que le curatif
- et au final rassurer les consommateurs

### Conclusion



### Des questions?



Merci pour votre attention!

### Programme





14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données Fabien TOULET, Chargé d'études – Réseau piézométrique – Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	Réglementation des contrôles sanitaires Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN



Capitale européenne

# Strasbourg.eu eurométropole

25<sup>e</sup> rencontre des Gestionnaires d'eau potable

Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) : L'autocontrôle de la qualité des eaux





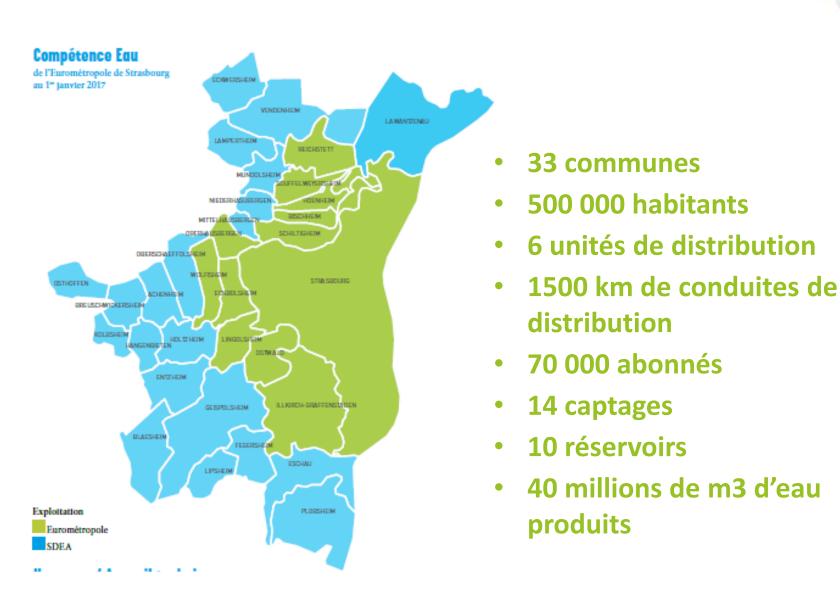
### **Sommaire**

- 1. La compétence Eau de l'Eurométropole de Strasbourg
- 2. Le PGSSE
- 3. L'autocontrôle



### La compétence Eau de l'Eurométropole de Strasbourg









#### **PGSSE**

- → Processus d'amélioration continue
- → Garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en EDCH

Le PGSSE consiste en un **ensemble d'actions**, dont une **étude de dangers**, conduisant à la définition d'un **plan d'actions** adapté se déclinant sur l'ensemble du système de production et de distribution d'eau, de la ressource en eau au robinet du consommateur, et s'inscrivant dans le temps.







2019 : Expérimentation PGSSE

2020 : Début de la démarche sur UDI Strasbourg

-2021 : Extension de la démarche sur les cinq autres UDI

2022 : SDAEP et PGSSE

2023 : Autocontrôle et PGSSE

2024 : Modélisation et Mesures en continu pour le PGSSE

PGSSE





### Agence Régionale de Santé

#### Contrôle sanitaire

- 1° L'inspection des installations
- 2° Le contrôle des mesures de sécurité sanitaire mises en oeuvre
- 3° La réalisation d'un programme d'analyses de la qualité de l'eau.



### Personne Responsable de Distribution d'eau

#### Autocontrôle

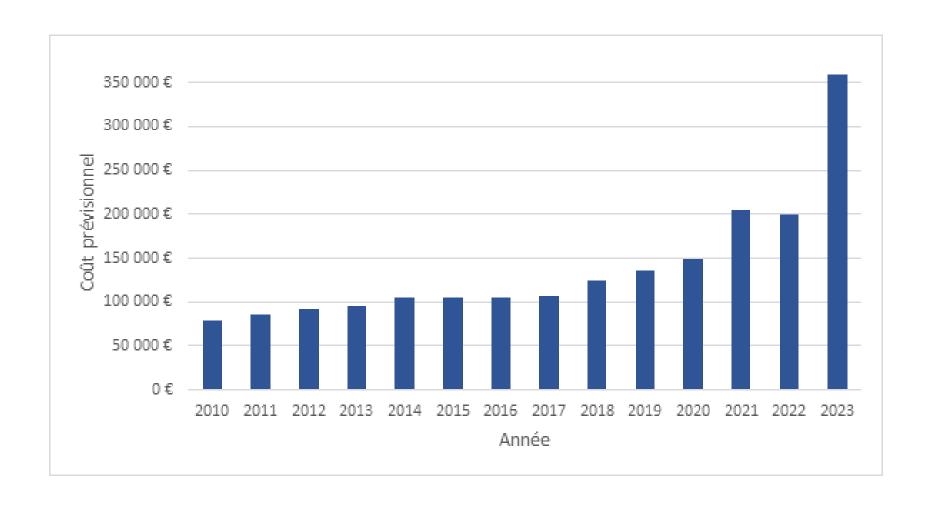
- 1° Une vérification régulière des mesures prises pour la protection de la ressource utilisée et du fonctionnement des installations
  2° Un programme de tests et d'analyses effectués sur des points
- d'analyses effectués sur des points déterminés en fonction des dangers identifiés que peuvent présenter les installations
- 3° La tenue d'un fichier sanitaire recueillant l'ensemble des informations collectées

Surveiller en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

VIGIPIRATE : culture de la vigilance pour tous les acteurs



### Dépenses prélèvements et analyse d'eau







### SúC

- La ressource
- Les points de production
- Réseaux de distribution
- Les réseaux privés

# **Quand?**

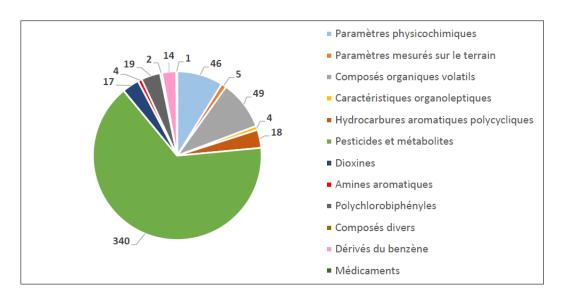
- Trimestrielle
- Mensuelle
- Quotidienne
- En continu

### Quoi?

- Paramètres de terrain
- Microbiologie
- Physicochimique complète
- Émergents













400 fosses de prélèvements

### Des robinets de puisage









80 stations de mesures (débit, pression, Température, Chlore, pH, Conductivité)





Modélisation hydraulique



### Réseau de Médecins Sentinelles

- Surveillance régulière sur les 33 communes desservies par le service de l'eau de la CUS (bilans journaliers, bilans mensuels)/pathologies liées à l'eau;
- Alerte(surveillance renforcée et ciblée)
- > Situation de crise
  - Information des professionnels de santé
  - Information de la cellule de crise
- > Bilan d'après crise



#### Gestion des Plaintes

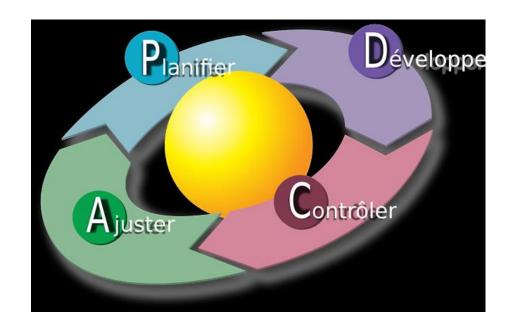
- > Elle est traitée immédiatement
- Un constat sur place est réalisé immédiatement en cas de suspicions de contamination
  - Expertise sur réseau public et privé pour identifier l'origine du défaut
  - > Action immédiate si origine réseau public
  - Action reportée sur propriétaire si l'origine est le réseau privatif avec un suivi du dossier
- > Chaque plainte est recensée dans une base de donnée



RESPECT DE LA REGLEMENTATION



PROTECTION DE LA SANTE DES CONSOMMATEURS



### Programme





14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données Fabien TOULET, Chargé d'études – Réseau piézométrique – Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	Réglementation des contrôles sanitaires Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN

### Programme





14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
441.05	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données
14 h 35	Fabien TOULET, Chargé d'études – Réseau piézométrique – Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	<b>Réglementation des contrôles sanitaires</b> Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 00 16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau
	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA Convention SENS 2027
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA  Convention SENS 2027  Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est

### Convention de partenariat 2018-2022

Contrats de solutions territoriaux

## INDICATEURS DE SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

### SYNTHÈSE : ÉTAT 2022 ET ÉVOLUTIONS

25ème rencontre des Gestionnaires Distributeurs D'Eau Potable

Colmar - 19 février 2024















### Résultats indicateurs 2022





# Objectifs d'améliorations de la qualité de l'eau fixés par la convention de partenariat 2018-2022 :

### → Echelle de la nappe d'Alsace et des aquifères du Sundgau (dits objectifs « nappes »)

- ♦ Objectif « nappe » 1a : réduire à moins de 20% le nombre de points avec des teneurs en herbicides et métabolites autorisés/interdits supérieures aux limites de qualité en 2022
- ♦ <u>Objectif « nappe » 1b : aucun</u> point avec des teneurs en herbicides autorisés supérieures aux limites de qualité en 2022

### → Echelle des 16 AAC et 19 captages cibles (dit objectif « captages »)

♦ <u>Objectif « captages » 2 : aucun</u> point de suivi avec des teneurs en herbicides autorisés et leurs métabolites supérieures aux limites de qualité en 2022

### Objectif « nappe » 1a : S-Moc **ESA & NOA** non pertinents

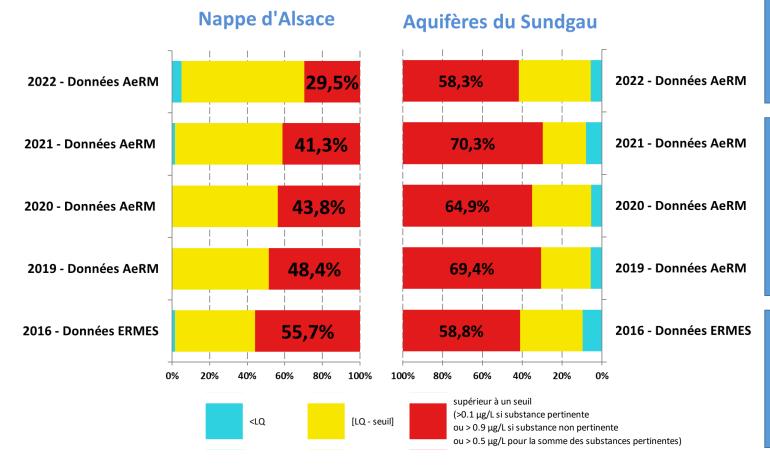




Objectif « nappe » 1a : réduire à moins de 20% le nombre de points avec des teneurs en herbicides et métabolites

autorisés/interdits supérieures aux limites de qualité en 2022

### Nombre de substances : 90 herbicides



### **Tendances:**

- Nappe d'Alsace
- Objectif presque atteint
- Diminution visible depuis 2016
- Aquifères du Sundgau
- Diminution par rapport à 2021

### **Substances problématiques (en 2022):**

Nappe d'Alsace (9)

Chloridazone desphényl (19,3%), Atrazine déisopropyl déséthyl (11,9%), Métolachlore ESA (6,9%)

Aquifères du Sundgau (7)

Atrazine déséthyl (51,7%), Atrazine déisopropyl déséthyl (46,4%), Atrazine (15,3%)

#### **Localisation:**

Nappe d'Alsace

Répartition homogène, mais zones de bordure plus impactées

Aquifères du Sundgau

principalement localisés au nord-est.

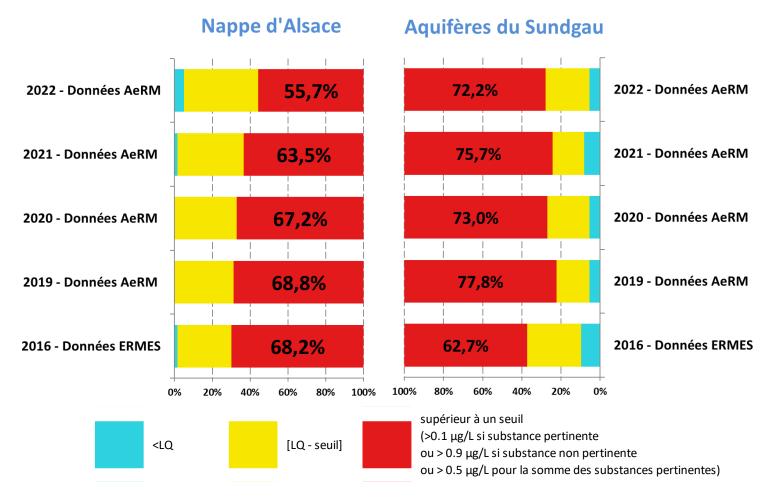
## Objectif « nappe » 1a : S-Moc **ESA & NOA** pertinents





Objectif « nappe » 1a : réduire à moins de 20% le nombre de points avec des teneurs en herbicides et métabolites autorisés/interdits supérieures aux limites de qualité en 2022

Nombre de substances : 90 herbicides



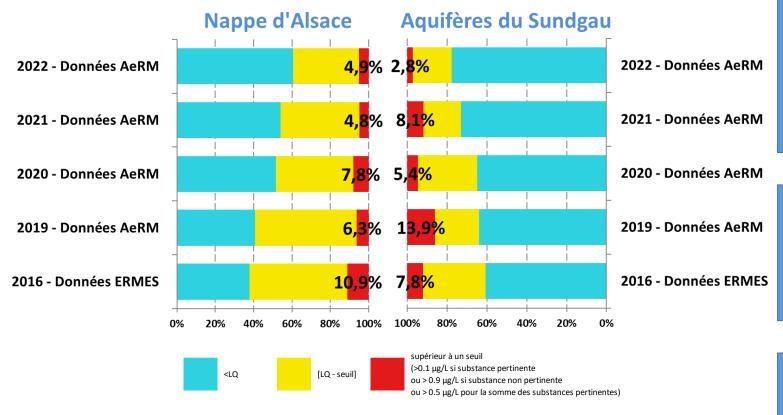
## Objectif « nappe » 1b





Objectif « nappe » 1b : aucun point avec des teneurs en herbicides autorisés (substances actives uniquement) supérieures aux limites de qualité en 2022

Nombre de substances : 35 herbicides



#### Tendances:

- Objectif presque atteint
- Nappe d'Alsace
- Moins de 5 % des points sont supérieurs au seuil
- Diminution continue depuis 2016
- Aquifères du Sundgau
- Diminution par rapport à 2021 et 2016
- Tendance à la baisse mais irrégulière

### Substances problématiques (en 2022) :

- Nappe d'Alsace
- Lénacile (4,0%), Métolachlore total (0,5%)
- Aquifères du Sundgau Bentazone (2,5%)

### **Localisation:**

- Nappe d'Alsace
- Wittelsheim
- Aquifères du Sundgau
   AAC Spechbach

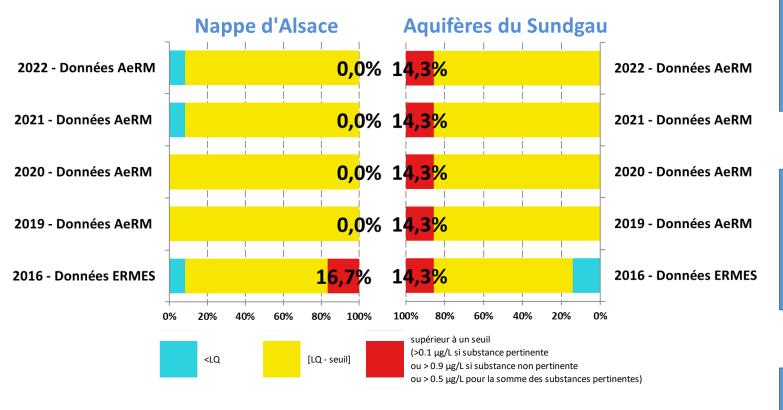
## Objectif « captages» 2 : S-Moc ESA & NOA non pertinents





Objectif « captages » 2 : aucun point de suivi avec des teneurs en herbicides autorisés et leurs métabolites supérieures aux limites de qualité en 2022





#### **Tendances:**

- Nappe d'Alsace
- Amélioration
- Aquifères du Sundgau
- « Stabilisation »

### Substances problématiques (en 2022):

- Nappe d'Alsace
  Plus de dépassement depuis 2019
- Aquifères du Sundgau Bentazone (13,6 %)

#### **Localisation:**

Aquifères du Sundgau
 AAC Spechbach

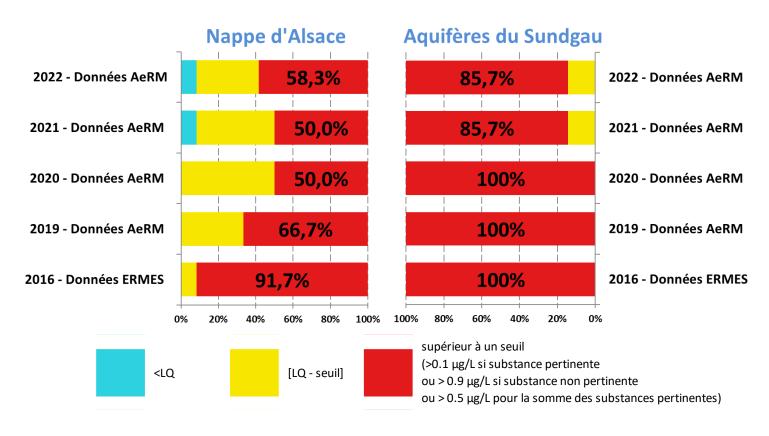
## Objectif « captage» 2 : S-Moc **ESA & NOA** pertinents





Objectif « captages » 2 : aucun point de suivi avec des teneurs en herbicides autorisés et leurs métabolites supérieures aux limites de qualité en 2022

Nombre de substances : 48 herbicides



## Objectif « captage» 2 : S-Moc **ESA & NOA** non pertinents





Objectif « captages » 2 : aucun point de suivi avec des teneurs en herbicides autorisés et leurs métabolites supérieures aux limites de qualité en 2022

Code bss	Communes	Aquifère	Etat 2019	Etat 2021		21 Etat 20	
01992X0071	SELTZ	Nappe d'Alsace					
01996X0168	ROESCHWOOG	Nappe d'Alsace					
02341X0024	MOMMENHEIM	Nappe d'Alsace					
02341X0046	MOMMENHEIM	Nappe d'Alsace					
02341X0143	MOMMENHEIM	Nappe d'Alsace					
02342X0193	MOMMENHEIM	Nappe d'Alsace					
02344X0148	HERRLISHEIM	Nappe d'Alsace					
03074X0002	ZELLWILLER	Nappe d'Alsace					
03428X0002	JEBSHEIM	Nappe d'Alsace					
03786X0020	ROUFFACH	Nappe d'Alsace					
03786X0030	MERXHEIM	Nappe d'Alsace					
04458X0001	BLOTZHEIM	Nappe d'Alsace					

S-Moc ESA & NOA pertinent

<LQ

<sup>■ [</sup>LQ - 0.05] μg/L

\_ ]0.05 - 0.08] μg/L

<sup>■ ]0.08-0.1]</sup> μg/L si substance pertinente ou ]0.8-0.9] μg/L si substance non pertinente ou ]0.4-0.5] μg/L pour la somme des substances pertinentes ■ >0.1 μg/L si substance pertinente ou > 0.9 μg/L si substance non pertinente ou > 0.5 μg/L pour la somme des substances pertinentes

## Objectif « captage» 2 : S-Moc **ESA & NOA** pertinents





Objectif « captages » 2 : aucun point de suivi avec des teneurs en herbicides autorisés et leurs métabolites supérieures aux limites de qualité en 2022

Code bss	Communes	Aquifère	Etat 2016	Etat 2019	Etat	Etat 2021		Etat 2022	
01992X0071	SELTZ	Nappe d'Alsace							
01996X0168	ROESCHWOOG	Nappe d'Alsace							
02341X0024	MOMMENHEIM	Nappe d'Alsace							
02341X0046	MOMMENHEIM	Nappe d'Alsace							
02341X0143	MOMMENHEIM	Nappe d'Alsace							
02342X0193	MOMMENHEIM	Nappe d'Alsace							
02344X0148	HERRLISHEIM	Nappe d'Alsace							
03074X0002	ZELLWILLER	Nappe d'Alsace							
03428X0002	JEBSHEIM	Nappe d'Alsace							
03786X0020	ROUFFACH	Nappe d'Alsace							
03786X0030	MERXHEIM	Nappe d'Alsace							
04458X0001	BLOTZHEIM	Nappe d'Alsace							

S-Moc ESA & NOA pertinent

<LQ

<sup>[</sup>LQ - 0.05] μg/L

<sup>- ]0.05 - 0.08]</sup> μg/L

<sup>■ ]0.08-0.1]</sup> μg/L si substance pertinente ou ]0.8-0.9] μg/L si substance non pertinente ou ]0.4-0.5] μg/L pour la somme des substances pertinentes ■ >0.1 µg/L si substance pertinente ou > 0.9 µg/L si substance non pertinente ou > 0.5 µg/L pour la somme des substances pertinentes

## Objectif « captage» 2 : S-Moc **ESA & NOA** non pertinents





Objectif « captages » 2 : aucun point de suivi avec des teneurs en herbicides autorisés et leurs métabolites supérieures aux limites de qualité en 2022

Code bss	Communes	Aquifère	Etat 2016	Etat 2019	Etat	2021	Etat	2022
04447X1001 r	MONTREUX-VIEUX	Sundgau						
04451X0099	SPECHBACH	Sundgau						
04451X0148	TAGOLSHEIM	Sundgau						
04456X0020 \	WILLER	Sundgau						
04457X0009	RANSPACH-LE- HAUT	Sundgau						
04457X0013 \	WENTZWILLER	Sundgau						
04457X0023	KNOERINGUE	Sundgau						

S-Moc ESA & NOA pertinent

<sup>&</sup>lt;LQ

<sup>[</sup>LQ - 0.05] μg/L

<sup>- ]0.05 - 0.08]</sup> μg/L

<sup>■ ]0.08-0.1]</sup> μg/L si substance pertinente ou ]0.8-0.9] μg/L si substance non pertinente ou ]0.4-0.5] μg/L pour la somme des substances pertinentes ■ >0.1 μg/L si substance pertinente ou > 0.9 μg/L si substance non pertinente ou > 0.5 μg/L pour la somme des substances pertinentes

## Objectif « captage» 2 : S-Moc **ESA & NOA** pertinents





Objectif « captages » 2 : aucun point de suivi avec des teneurs en herbicides autorisés et leurs métabolites supérieures aux limites de qualité en 2022

Code bss	Communes	Aquifère		Etat 2019		Etat	2021	Etat	2022
04447X1001	MONTREUX-VIEUX	Sundgau							
04451X0099	SPECHBACH	Sundgau							
04451X0148	TAGOLSHEIM	Sundgau							
04456X0020	WILLER	Sundgau							
04457X0009	RANSPACH-LE- HAUT	Sundgau							
04457X0013	WENTZWILLER	Sundgau							
04457X0023	KNOERINGUE	Sundgau							
			S Max	- ECΛ 2	NOA				

S-Moc ESA & NOA pertinent

<LQ

[LQ - 0.05] μg/L

- ]0.05 - 0.08] μg/L

■ ]0.08-0.1] μg/L si substance pertinente ou ]0.8-0.9] μg/L si substance non pertinente ou ]0.4-0.5] μg/L pour la somme des substances pertinentes ■ >0.1 μg/L si substance pertinente ou > 0.9 μg/L si substance non pertinente ou > 0.5 μg/L pour la somme des substances pertinentes

# Merci de votre attention





# Programme





14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données
	Fabien TOULET, Chargé d'études — Réseau piézométrique — Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	<b>Réglementation des contrôles sanitaires</b> Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN



Convention signée le 6 décembre 2023 à Marlenheim pour 5 ans





# Les 41 partenaires :

Préfecture de Région - Préfecture du Bas-Rhin - Préfecture du Haut-Rhin Agence de l'eau Rhin-Meuse - Région Grand Est - CLE du SAGE III-Nappe-Rhin Chambre d'agriculture d'Alsace – Collectivité européenne d'Alsace APRONA - Bio Grand Est - FR Cuma Grand Est - SAFER Grand Est AGRO67 - Etablissement Lienhart - FARMER SARL - AB2F - Etablissement Feuerstein - Etablissement Gustave Muller - Etablissement Walch - Stollstoffel Comptoir Agricole de Hochfelden - Coopérative agricole de céréales -Armbruster - Cristal Union - Vitivina - Ampelys — Hormalys Colmar Agglomération - Communauté d'agglomération de Haguenau Communauté de communes de la Basse-Zorn - Communauté de communes de la Région de Guebwiller - Eurométropole de Strasbourg - Marie de Rouffach -Régie de l'eau de Mulhouse Alsace Agglomération - Saint-Louis Agglomération SDEA - Syndicat des eaux Heimsbrunn et environs - SIVU du bassin potassique de la Hardt - Communauté de communes du Sundgau Mairie de Montreux-Vieux - Mairie de Bouxwiller



# Continuité de la dynamique engagée en 2018-2022 : poursuivre la baisse de l'utilisation des phytosanitaires

- Convention 2018-2022 : 50 signataires, représentant l'ensemble des parties prenantes
- Organismes stockeurs, prescripteurs et distributeurs de phytosanitaires, collectivités, chambres d'agriculture, Bio en GE, FR-CUMA, AERM, RGE, Etat, APRONA,...
- Une dynamique portée par les collectivités, des actions mises en place par les agriculteurs et la profession agricole, des échanges et des partenariats plus développés avec les OS, notamment dans les Comités de pilotage locaux
- Des résultats encourageants : une baisse de l'utilisation des herbicides et une diversification avec des cultures BNI et Bio à poursuivre,
- Une qualité de l'eau encore à reconquérir, de nouveaux captages concernés





### ☐ 51 captages cibles

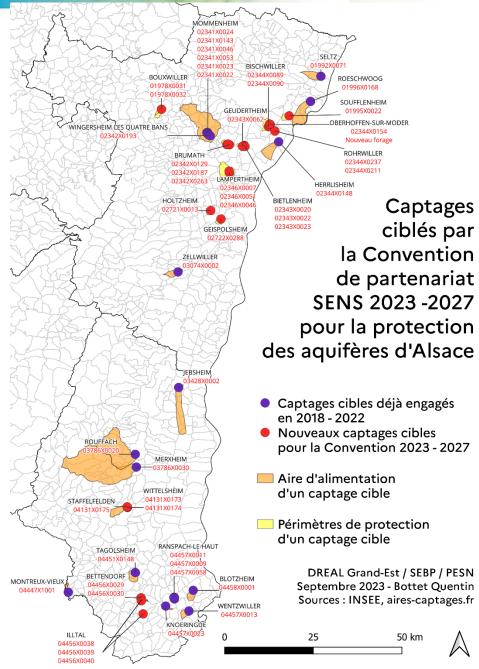
Teneurs en herbicides autorisés et métabolites supérieures aux seuils et/ou dérogation

29 nouveaux captages par rapport à la précédente convention

### Nouvelles collectivités concernées :

- EMS
- CA Haguenau
- CC Basse Zorn
- SIVU BP Hart / M2A
- Bouxwiller

# Solutions EAU SENS2027 Nappes d'Alsace & Sundgau MOMMENHEIM 02341 N0014 02341 N0014



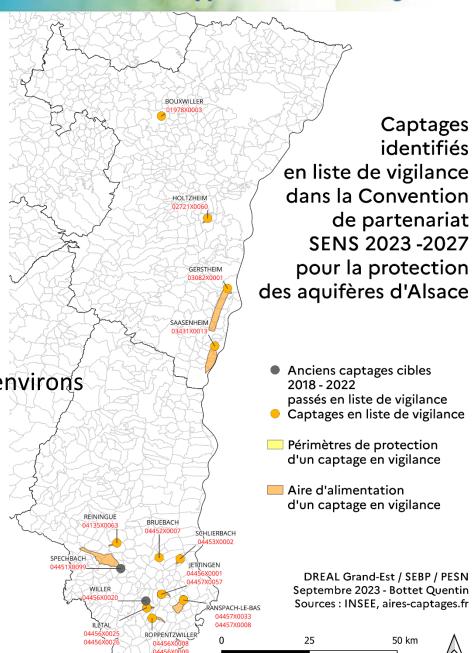
# Solutions EAU SENSE027 Nappes d'Alsace & Sundgau

### ☐ 16 captages de vigilance

Somme des teneurs en herbicides, y compris interdits, et métabolites, supérieure aux seuils

### Collectivités concernées :

- Syndicat des eaux de heimsbrunn et environs
- EMS
- SDEA
- Bouxwiller
- M2A
- CC Sundgau
- SLA





### **OBJECTIFS EN 2027**

- Moins de 20% de points de suivi avec teneurs en herbicides et métabolites supérieures aux seuils DCE
- Objectifs Ecophyto :- 50% phytosanitaires en2025
- Viser 25% de cultures à bas niveau d'impact
- 18% de SAU en BIO

Nappes Captages d'Alsace cibles

- Aucun captage cible avec teneurs en herbicides autorisés et métabolites supérieures aux seuils DCE
- Minimum 50%
   utilisation des herbicides
   en 2027
- Viser 35% de cultures à bas niveau d'impact
- 20% de la SAU en bio



### Mise en œuvre opérationnelle







### Elaboration et mise en œuvre de contrats de résultats territoriaux

- Pilotés par les collectivités maîtres d'ouvrage des captages
- Associant l'ensemble des parties prenantes (CAA, BioGE, Coopératives/négoces,...)
- Engagement des agriculteurs
- Logique de changement de système agricole : investiguer l'ensemble des leviers à l'échelle du système d'exploitation
- Choix des outils adaptés : Cultures BNI, outils fonciers, PSE, désherbage mécanique, diversification assolement,...
- Accompagnement technique et financier des partenaires

Des contrats de résultats territoriaux engagés d'ici fin 2025











https://padlet.com/partenariat\_nappe\_alsace/SENS2027

# Programme





14 h 30	Allocution d'ouverture  Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données Fabien TOULET, Chargé d'études – Réseau piézométrique – Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	Réglementation des contrôles sanitaires Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets – Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN  Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN

# Programme





14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données Fabien TOULET, Chargé d'études — Réseau piézométrique — Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	Réglementation des contrôles sanitaires Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets — Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN

# Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN



# Programme de travail de la CLE du SAGE adopté pour 2024-2026



# Programme de travail de la CLE (janvier 2024 - décembre 2026)

Contexte en évolution : Plan Eau national, trajectoire Eau Bassin Rhin-Meuse, Plans d'adaptation au changement climatique Région Grand Est et Bassin Rhin-Meuse, réforme des SAGE

### La CLE garante de la bonne mise en œuvre du SAGE

- Émettre des avis et suivre leur prise en compte
- Engager des réflexions prospectives sur le tableau de bord et sur une future révision du SAGE

### La CLE lanceuse d'alertes

• Engager des réflexions et prendre position sur un certain nombre de sujets d'actualité ayant d'éventuelles conséquences sur les ressources en eau (Stocamine, pollution lindane, campagne ERMES II, projets Lithium, Hydrogène...)

# Programme de travail de la CLE (janvier 2024 - décembre 2026)

### La CLE fédératrice

- Associer les gestionnaires d'eau potable du territoire aux enjeux du SAGE
- Préserver et reconquérir la qualité de l'eau des captages d'eau potable



- Partenariats pour améliorer la connaissance et faciliter la mise en œuvre des actions qui contribuent à l'atteinte des objectifs du SAGE
- → Renouvellement conventions de partenariat SAGE/APRONA, SAGE/FREDON Grand Est et SAGE/OPABA-Bio en Grand Est









- Préserver les cours d'eau et les milieux aquatiques associés :
  - Poursuivre le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) dans le Grand Ried
  - Améliorer la connaissance : prélèvements, fonctionnement de la nappe dans certains secteurs, zones humides
  - Définir des trajectoires locales de prélèvements adaptées en déclinaison du Plan Eau
  - Accompagner la création d'un EPTB III

# Programme de travail de la CLE (janvier 2024 - décembre 2026)

### Accompagner la prise en compte du SAGE

- dans le cadre des différents projets portés par les acteurs locaux, dans les documents d'urbanisme, dans les projets de gestion des eaux pluviales (Groupe technique), dans la préservation des cours d'eau
- Contribuer à la mise en œuvre des PAOT (Plans d'actions Opérationnels Territorialisés)

### Mettre en œuvre le plan de communication

- Rendre visible l'action de la CLE et la bonne mise en œuvre du SAGE
- Poursuivre la mise en place du label SAGE : tous les 2 ans
- => lancement de la campagne 2025 à l'été





### **Articulation avec les autres SAGE**

# Merci de votre attention

### Pour contacter la cellule d'animation du SAGE :

Carine FELIX - 03 88 15 66 53

sageillnapperhin@grandest.fr



# Programme





14 h 30	Allocution d'ouverture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN
14 h 35	Observatoire de l'eau : accès réservé des gestionnaires d'eau potable à la base de données Fabien TOULET, Chargé d'études – Réseau piézométrique – Observatoire de l'eau, APRONA
14 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
14 h 55	Réglementation des contrôles sanitaires Hervé CHRETIEN, Pilotage eaux potables 67, plan de secours, périmètres de protection, ARS
15 h 05	Bancarisation des données Baptiste REY, Chargé de projets – Coordinateur Projet ERMES-ii-Rhin, APRONA
15 h 15	Retour d'expérience des collectivités  Valérie SAVEY, Responsable Maîtrise d'ouvrage Eau potable, SDEA  Jean-Marc WEBER, Responsable prospective ouvrages et qualité de l'eau, Eurométropole de Strasbourg
15 h 45	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 00	Pause-café
16 h 15	Contrats de solutions territoriaux 2018-2022 : Bilan des indicateurs de qualité de l'eau Camille GELEY, Chargée d'études, APRONA
16 h 25	Convention SENS 2027 Stéphanie GRIES, Chargée de missions « Captages », Région Grand Est
16 h 35	// Temps d'échanges avec la salle //
16 h 45	Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN Carine Felix, Animatrice, SAGE ILL-NAPPE-RHIN, Région Grand Est
16 h 55	Allocution de clôture Odile UHLRICH-MALLET, Présidente de la CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN





# Merci de votre attention